

Bonjour,

Je vous écris car je souhaite vous faire part de mon opinion au sujet du projet « îlot cheminant » à Saint-Renan.

J'ai pris connaissance de ce projet il y a plusieurs années maintenant étant donné que ma maison familiale, dans laquelle j'ai vécu presque toute ma vie, est concernée par ce projet d'expropriation. Je tiens à partager mon opposition ferme à ce projet.

Tout d'abord, ce projet m'a interloqué car il vise la construction de logements et l'installation de commerces et services à Saint-Renan alors même que des biens neufs restent à la vente dans la commune et, dans le centre-ville, de nombreux logements restent vacants. De plus, un contre-projet a été proposé par 3 propriétaires prévoyant 29 logements, commerces avec un respect des lieux comprenant le maintien des arbres, des voies douces et jardin partagé et un compromis validé par tous les propriétaires. Ce contre-projet a été refusé par le maire de Saint-Renan car il ne proposerait pas assez de logements alors même que de nombreux projets de logements sont déjà en cours dans la commune. Enfin, plusieurs commerces connaissent des difficultés dans le centre-ville : fermés ou vacants. Il serait peut-être plus judicieux de d'abord penser à redynamiser le potentiel du centre-ville avant de construire davantage.

Ensuite, ce projet de construction aboutit à la destruction de l'un des derniers espaces verts du centre-ville de Saint-Renan. Ce projet ne prend absolument pas en compte la nature et les problématiques environnementales actuelles. Depuis plusieurs années, on voit une importante diminution des espaces verts dans Saint-Renan. Le projet pourrait être repensé pour prendre en compte cette dimension environnementale plus qu'importante aujourd'hui.

Ce projet semble alors injustifié, d'autant plus qu'il est possible d'envisager de nombreuses solutions alternatives comme l'ancien collège de Kerzouar. Une grande partie du collège, qui accueillait anciennement plus de 500 élèves, est actuellement inoccupée et pourrait répondre aux objectifs du projet de « l'îlot cheminant ». Les sites de Pen Ar C'hoat ou Mengleuz pourraient également répondre au projet de la mairie.

La poursuite de ce projet semble d'autant plus étonnante et sa véritable utilité pourrait être remise en question quand on sait que le projet final comptera seulement 20% de logements sociaux, comme la loi l'exige, et 80% de logements seront libres à l'accession et la vente ou la location de ces logements se fera à des fins privées. Pourtant, la mairie met en avant une dimension sociale et la volonté de loger les personnes âgées pour vendre le projet aux habitants de la commune. On peut donc s'interroger sur la véritable dimension sociale du projet et sur sa réelle utilité publique. Ce projet est inapproprié et n'est qu'une façade pour construire davantage dans la commune.

Pour finir, et à titre plus personnel, ce projet d'expropriation engendre beaucoup de stress et d'angoisse au sein de toute la famille, étant donné que nous sommes tous très attachés à cette maison dans laquelle nous avons grandi. La perspective d'une expropriation de notre terrain à des fins plus que discutables ne nous semble pas envisageable.

Au vu des différents points soulevés ici, ce projet « îlot cheminant » porterait une atteinte à l'intérêt privé excessive par rapport à l'intérêt général.

A travers cette enquête publique, j'espère ainsi que ce projet sera repensé afin de satisfaire au mieux aux réels besoins de la ville de Saint-Renan.

Je m'oppose donc fermement au projet actuel « îlot cheminant » de Saint-Renan.

Bien à vous,

Anna Favé